



**17 octobre 1961 - 17 octobre 2014**

**53<sup>ème</sup> Anniversaire - Vérité et Justice**

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par Maurice Papon, préfet de police de Paris et le Gouvernement de l'époque. Ils défendaient leur droit à l'égalité, leur droit à l'indépendance et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce jour-là, et les jours qui suivirent, des milliers de ces manifestants furent arrêtés, emprisonnés, torturés – notamment par la "force de police auxiliaire" – ou, pour nombre d'entre eux, refoulés en Algérie. Des centaines perdirent la vie, victimes d'une violence et d'une brutalité extrêmes des forces de police.

53 ans après, la Vérité est en marche. Cependant, la France n'a toujours pas reconnu sa responsabilité dans les guerres coloniales qu'elle a menées, - en particulier la Guerre d'Algérie - non plus que dans le cortège de drames et d'horreurs qu'elles ont entraînés, comme ce crime d'Etat que constitue le 17 octobre 1961. Le 17 octobre 2012, le Président de la République a certes fait un premier pas important, en déclarant "**Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits. Cinquante et un ans après cette tragédie, je rends hommage à la mémoire des victimes.**" Mais le terme de crime n'est pas repris, et la responsabilité, sous entendue, n'est pas clairement définie.

Nous demandons une parole claire aux autorités de la République, au moment où certains osent encore aujourd'hui continuer à parler des "bienfaits de la colonisation", à célébrer le putsch des généraux à Alger contre la République, à "honorer" les criminels de l'OAS.

**Dans ce domaine, il est donc nécessaire que des mesures significatives soient prises :**

- Redéfinition de la "*Fondation pour la mémoire de la Guerre d'Algérie*", créée en application de l'article 3 de la loi du 23 février 2005 (dont l'abrogation est demandée sous sa forme actuelle) vantant les "aspects positifs de la colonisation". Cette Fondation est sous la coupe d'associations nostalgiques de l'Algérie Française qui voudraient exiger des historiens qu'ils se plient à la mémoire de "certains" témoins.
- Que la création d'un lieu de mémoire voué à cet événement, demandée dans la résolution votée par le Sénat en octobre 2012 qui reconnaissait elle aussi ce massacre, soit rapidement mise en œuvre par les autorités de l'Etat, de la Ville de Paris et la Région Ile-de-France
- Pour être fidèles à leur mission scientifique, les historiens ont besoin de pouvoir accéder librement aux archives, échapper aux contrôles des pouvoirs ou des groupes de pression et travailler ensemble, avec leurs homologues de l'autre rive de la Méditerranée.
- La vérité doit être dite sur l'organisation criminelle de l'OAS que certains, au sein de l'ancienne majorité présidentielle ont voulu réhabiliter.

***Ce n'est qu'à ce prix que pourra disparaître la séquelle la plus grave de la Guerre d'Algérie, à savoir le racisme dont sont victimes aujourd'hui nombre de citoyennes et citoyens, ressortissants d'origine maghrébine ou des anciennes colonies, y compris sous la forme de violences policières récurrentes, parfois meurtrières.***

**On ne construit pas la démocratie sur des mensonges et des occultations. Après un demi-siècle, il est temps :**

- Que le Président de la République, au nom de la France, confirme, par un geste symbolique, la reconnaissance et la condamnation de ce crime d'état
- que la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie soit redéfinie sur des bases totalement différentes.
- que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'internement arbitraire, pendant la Guerre d'Algérie, d'Algériens dans des camps.
- que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans l'abandon des harkis, les massacres et l'enfermement dans les camps en France en 1962.
- que la liberté d'accès aux archives soit effective pour tous, historiens et citoyens.
- que la recherche historique sur ces questions soit encouragée, dans un cadre franco-algérien, international et indépendant.

**A l'occasion de ce 53<sup>ème</sup> anniversaire, nous exigeons Vérité et Justice.**

**Rassemblement le 17 Octobre 2014 à 17h30 au Pont Saint Michel à PARIS**

**Signataires (au 29 septembre 2014) :**

**Associations : 17 octobre contre l'oubli, 4ACG (Anciens Appelés en Algérie et leurs Amis Contre la Guerre), 93 Au Cœur de la République, ACCA (Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui), Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Féraoun et de leurs compagnons, ANPROMEVO (Association Nationale pour la Protection de la Mémoire des Victimes de l'OAS), ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants), Au nom de la Mémoire, FNACA de Paris (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie), LDH (Ligue des Droits de l'Homme), MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Réseau Féministe "Ruptures", Sortir du Colonialisme,**

**Syndicats :**

**Partis Politiques :**

**A 19h, Hommage à Jean-Luc Einaudi, Salle Jean Dame, 2 Rue Léopold Bellan 75002 Paris – s'inscrire [hommage@einaudi2014.fr](mailto:hommage@einaudi2014.fr)**